

Rapport financier de l'année 2019

Les revenus de 3 247 031 \$ étant répartis comme suit :

Taxes	2 289 773 \$
Paielements tenant lieu de taxes	32 484 \$
Transferts	391 113 \$
Services rendus	248 178 \$
Imposition de droits	145 635 \$
Autres recettes	139 848 \$

Les dépenses totalisant 3 227 895 \$ étant réparties comme suit :

Dépenses de fonctionnement	2 891 335 \$
Frais de financement	139 366 \$
Immobilisations	(54 186 \$)
Remboursement des dettes à long terme	383 938 \$
Activités d'investissement	123 456 \$
Affectations	(256 014 \$)

Laissant un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de **19 136 \$**.

Excédents non affectés (Surplus libre) : 186 696 \$

Réserve – entretien en immobilisations : 12 598 \$

Fond de roulement : 70 400 \$

Revenus reportés – Droit de carrières et sablières : 1 105 771 \$

Dettes à long terme : 4 240 008 \$

Acquisitions d'immobilisations en 2019 : 909 289 \$

Rémunération des membres du Conseil – 2019

	RÉMUNÉRATION	ALLOCATION	TOTAL
Maire	14 669	7 335	22 004
Conseillers(ères)	17 422	8 548	25 970

Rapport de l'auditeur indépendant

Les états financiers de l'année 2019 de la municipalité de Vallée-Jonction ont été vérifiés par Blanchette Vachon, comptables professionnels agréés, S.E.N.C.R.L. Ils ont déposé leur rapport au conseil municipal à la séance ordinaire du 1er juin 2020. Le rapport de l'auditeur révèle que les états financiers représentent fidèlement la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2019. Les résultats de ces opérations et l'évaluation de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date, sont conformes aux principes comptables généralement reconnus et aux usages particuliers de la comptabilité municipale au Québec.